



FOIRE AUX QUESTIONS

ADMISSION ET PROGRAMMES D'ÉTUDES

Comme il s'agit d'un petit cégep, est-ce difficile d'y être admis? Non! Nous sommes une institution collégiale en pleine croissance. À partir du moment où l'élève a les préalables pour le profil convoité, elle ou il sera admis.

Est-ce que les profils en Sciences de la nature sont contingentés? Non, mais nous exigeons une moyenne d'environ 75 % dans les cours de sciences et de mathématiques SN ou TS en 4^e et 5^e secondaire.

Quels documents dois-je faire parvenir une fois ma demande d'admission en ligne terminée? Votre extrait de naissance (une photocopie de l'original), votre relevé de notes final de 4^e secondaire et des 2 premières étapes de 5^e secondaire. Nous acceptons toutefois les demandes qui ne comportent que la première étape de 5^e secondaire.

Quelle est la date limite pour envoyer ma demande d'admission? Étant un collégial privé, nous ne faisons pas partie du SRAM (réseau des cégeps publics) donc, nous pouvons accepter des demandes AVANT et APRÈS le 1^{er} mars.

Mon code permanent est bon, mais lorsque je fais ma demande d'admission en ligne, on m'indique qu'il est erroné. Que dois-je faire? Vous devez vous assurer que la date inscrite juste en dessous de votre code permanent est bien votre date de naissance, puisque le système indique par défaut la date de votre demande d'admission.

Est-ce que vous acceptez des étudiants athlètes ou jeunes comédiens? Oui. S'ils répondent aux critères prédéterminés, ils seront admis dans le cheminement Sport et Art Élite et pourront bénéficier des avantages s'y rapportant. Pour plus d'information : collegial.sainteanne.ca/sport-art-elite/

INTERNATIONAL ET BILINGUISME

En quoi l'institution est-elle internationale? D'abord, nous sommes le premier établissement au Québec à offrir un DEC bilingue à l'ensemble de ses étudiants, et ce, dans tous les programmes. Au terme des deux années d'études, cela permet à l'étudiant d'être *fluent* dans les deux langues officielles, donc prêt pour des études universitaires en français ou en anglais. Par ailleurs, tous nos professeurs sont bilingues, ont une solide formation et expérience professionnelle, souvent acquises à l'international, et en font bénéficier leurs étudiants. De plus, chaque année, des étudiants de divers pays de la francophonie viennent étudier chez nous afin de découvrir notre culture et nous faire découvrir la leur. Enfin, de nombreux finissants optent pour un projet de fin d'études à l'international, ce qui ajoute une couleur supplémentaire à leur expérience collégiale, mais surtout, favorise leur ouverture au monde, parce qu'ils en ont une meilleure compréhension.

Faut-il être parfaitement bilingue pour être admis? Il faut avoir un anglais fonctionnel pour pouvoir comprendre les cours qui se donnent dans cette langue. Vous avez toujours la possibilité de vous adresser à vos professeurs et de remettre vos travaux et examens dans la langue de votre choix, sauf dans les cours de français et d'anglais, langue seconde. Vous deviendrez bilingue progressivement et, après quelques semaines, il vous sera plus facile de vous exprimer et d'écrire en anglais.

ÉTUDIANT D'UN JOUR

À quoi ressemble une journée typique? Vous serez jumelé à un étudiant du domaine qui vous intéresse et l'accompagnera dans ses cours tout au long de la journée. Pendant ses pauses, il pourra vous faire visiter le cégep et vous amener dîner à la cafétéria.

Comment faire la demande? Sur le site Web, vous trouverez un rectangle rouge « Vivez l'expérience étudiant d'un jour ». Vous n'avez qu'à remplir et nous expédier le formulaire, et nous communiquerons avec vous dans les meilleurs délais.

Si je connais déjà quelqu'un qui étudie à Sainte-Anne, puis-je être jumelé à lui? Oui, en autant que cette personne étudie dans le domaine que vous convoitez. Il vous suffit alors de le spécifier dans votre demande.

Quelle est la date limite pour faire cette activité? Il n'y a aucune date limite. Cette activité se tient tout au long de l'année scolaire. Les seules raisons pour lesquelles nous pourrions refuser la ou les dates proposées sont si les étudiants sont en période d'examens ou s'il s'agit d'un jour de congé.

VIE ÉTUDIANTE

À quoi ressemble la vie étudiante? Il existe plusieurs comités formés par les étudiants et ce sont eux qui organisent les activités tout au long de l'année. Voici quelques exemples de comités : arts, club littéraire, journal étudiant, socioculturel, solidaire, sport, vert. Vous pouvez également proposer votre idée de comité, d'équipe sportive ou d'activité parascolaire ponctuelle au conseiller à la vie étudiante. Il vous guidera et vous épaulera dans les démarches à entreprendre. Dans le cadre des activités parascolaires, notons l'équipe d'improvisation, les CiSEaux du CiSA, qui fait très bonne figure lors des joutes contre les autres cégeps.

Devrai-je porter un uniforme? Non.

Où et quand dois-je me procurer mon matériel scolaire? Le matériel scolaire doit être acheté sur place pendant la première semaine de cours de chaque session.

À quoi puis-je m'attendre au sujet des activités sportives? Vous aurez accès à une salle d'entraînement, située à quelques minutes à pied du CiSA, aux bains libres de la piscine semi-olympique et à des joutes amicales organisées par les étudiants dans différents sports (flag football, hockey, etc.). Le Collégial a d'ailleurs maintenant une équipe de flag football féminin qui évolue au sein du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Dans le cadre des cours d'éducation physique, vous pourrez faire notamment du yoga, de la musculation et du kickboxing. Aussi, puisque nous jouissons d'un environnement exceptionnel, plusieurs de nos cours se font à l'extérieur : initiation à la voile, randonnée pédestre, canot-camping, etc.

Le Collégial participe-t-il à des concours ou compétitions? Oui! Nous participons entre autres à une ligue intercollégiale d'improvisation, au Prix littéraire des collégiens, aux concours *Intercollégial de philosophie*, *Science on tourne!* et *Déplace de l'air!*, à celui de cas marketing/entrepreneuriat, à la Simulation des Nations Unies au Québec...

PROJET DE FIN D'ÉTUDES

En quoi consiste-t-il? Il s'agit d'un projet de recherche-action obligatoire de quatre à six semaines, relié à votre domaine d'études, et pouvant être réalisé au Québec, ailleurs au Canada ou à l'international. Vous le préparez dans le cadre du cours *Gestion de projet*, qui se donne à la troisième session, et le réalisez à la fin de la dernière session, en avril. Au retour, vous en faites une présentation devant jury.

à

Combien ça coûte? Les frais sont variables d'un projet à l'autre, selon l'endroit où vous le réalisez (transport, vaccins, coût de la vie sur place, etc.).

De quelle façon les étudiants le financent-ils? Certains font des demandes de bourses, mettent de l'argent de côté en travaillant à temps partiel pendant l'année ou à temps plein l'été; d'autres organisent des activités de financement, sont aidés par leurs parents...

Dois-je trouver mon stage moi-même ou est-ce que le Collégial m'en propose? Nous vous encourageons à explorer les différentes options qui se présentent à vous. Vous pouvez donc le trouver par vous-même. Dans ce cas, le Collégial devra l'approuver avant votre départ. Vous pouvez également consulter les stages qui ont été réalisés par le passé et communiquer avec les personnes-ressources.

MESURES D'AIDE PARTICULIÈRES

Quelles sont les mesures d'aide proposées? Il y en a plusieurs. Nous tentons d'accommoder du mieux possible l'étudiant en fonction de sa problématique. D'abord, l'aide pédagogique individuelle (API) commence par analyser le rapport du ou de la neuropsychologue, puis elle rencontre l'étudiant afin de déterminer la façon de procéder pour les évaluations. Exemples de mesures d'aide : temps supplémentaire pour faire un examen, utilisation d'un ordinateur et de logiciels, écouteurs antibruit, etc.

Si je n'ai pas de rapport d'un ou d'une neuropsychologue, existe-t-il tout de même de l'aide? Oui, mais nous vous référerons à des spécialistes qui pourront nous donner l'heure juste sur votre situation, et ce, dans un délai assez court. Ensuite, l'API procédera à un plan d'intervention avec vous.

RÉSIDENCE

Combien coûte une chambre en résidence? Cela dépend du type d'occupation souhaitée. Pour plus de détail, consultez ce lien : collegial.sainteanne.ca/a-propos-de-nous/residence/

Dois-je habiter à une certaine distance du Collégial pour avoir une chambre en résidence? Non. La résidence est ouverte à tous, peu importe où vous habitez. Premier arrivé, premier servi!

Est-ce mixte? Chaque étage est mixte, mais les chambres ne le sont pas.

À quel moment dois-je faire la demande pour réserver ma place? Une fois la réponse d'admission reçue, vous pourrez l'indiquer dans le formulaire d'inscription. Veuillez noter que les places en occupation simple sont limitées. Elles seront attribuées en fonction de la date de la demande.

à

Puis-je demander d'être dans la même chambre que mon ami(e) qui va aussi à Sainte-Anne? Oui. Il faut simplement le spécifier sur votre formulaire d'inscription à la résidence.

Si je ne connais personne qui va en résidence, mais que j'aimerais partager une chambre, puis-je être jumelé à un ou deux étudiants? Oui. Nous pourrions procéder au jumelage sans problème.

Y a-t-il un couvre-feu? Non. Chacun a une puce électronique qui lui permet de rentrer et sortir quand il veut, mais nous demandons aux résidents de faire attention au bruit après une certaine heure afin de ne pas déranger les autres.

Est-ce que les frais de résidence sont déductibles d'impôts? Non.

Y a-t-il un gardien ou un surveillant? Non. Cependant, il y a une personne-ressource sur place en cas d'urgence.

Est-ce que les repas sont inclus dans le prix? Non, les repas sont à la charge des résidents. Chaque étage comprend une cuisine commune munie d'un four et d'un four micro-ondes, et chacun y a son propre petit frigo. Vous êtes donc responsables de cuisiner vos repas. Vous avez aussi l'option de vous acheter un repas complet à la cafétéria, qui est ouverte à l'heure du dîner, ou de vous procurer des collations au Kfé étudiant.

DROITS DE SCOLARITÉ, BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE

Quelles sont les différentes bourses? Nous offrons des bourses d'excellence, d'implication et d'aide financière. Pour plus de détails : collegial.sainteanne.ca/admission/bourses/

À quel moment dois-je faire ma demande de bourse? Vous devez attendre d'être admis pour présenter votre dossier. Vous trouverez sous le lien précédent la date limite de dépôt de la demande pour chacune des bourses.

Est-ce que les droits de scolarité couvrent l'ordinateur portable ou les livres? Non, ce n'est pas inclus. Vous devez apporter votre propre ordinateur ou tablette, et il n'y a que très peu de livres à acheter.

à

TRANSPORT

Est-il facile de se stationner dans l'environnement du Collégial? Oui. Vous avez le choix entre le stationnement réservé au CiSA (payant) ou les rues avoisinantes.

Comment s'y rend-on par métro et autobus? Vous prenez soit l'autobus 495 au métro Angrignon - ligne verte (39 minutes au total), soit l'autobus 496, direction ouest, au métro Lionel-Groulx - lignes orange et verte et 25 minutes après, vous y êtes!

Comment se rend-on par train? La gare de train la plus proche est à Lachine. Vous marchez 15 minutes et vous êtes arrivé. Il y a aussi la gare de LaSalle pour les personnes en provenance de la Rive-Sud. Il suffit alors de prendre le bus 495 vers Lachine. amt.qc.ca/fr/planifier-trajet/train/vaudreuil%E2%80%93hudson

Est-il possible de faire le trajet à vélo? La piste cyclable du canal de Lachine passe devant le collégial. Cette piste, qui commence dans le Vieux-Port de Montréal, se rend au lac Saint-Louis à Lachine. Par exemple, à partir du marché Atwater (station de métro Lionel-Groulx), la durée moyenne à vélo est de 40 minutes.

Y a-t-il un espace réservé pour ranger les vélos? Bien sûr! Nous avons prévu une cage à vélos verrouillée, située à l'arrière du cégep.